



CSEC

INFO

6 avril 2022

Avril 2022



VAGUE DE DÉMISSIONS CHEZ LCL

Déclaration au CSEC du 6 Avril 2022 lue par William Waechter. Texte de Fabien Alcazar, agrémenté par William Waechter

Il y a des vagues sur lesquelles personne n'aimerait surfer, des vagues qui s'amplifient et qui peuvent devenir un jour des tsunamis. Chez LCL cette vague a un nom : c'est la vague des démissions.

La crise sanitaire liée au COVID-19 a été un déclencheur, elle a permis à beaucoup de réfléchir au sens de leur travail et au style de management. Ils veulent plus d'autonomie et télétravailler sans pour autant enchaîner les visioconférences. Selon une enquête du Ministère du Travail, « 61% des salariés français aspirent au télétravail, pourtant, il n'est une réalité que pour 17% d'entre eux. Le télétravail répond à une demande à la fois sociale, économique et environnementale. Plus encore, le télétravail permet une meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle. Si de nombreuses entreprises ont déjà engagé cette démarche, il faut aller encore plus loin, dès lors que les fonctions exercées par le salarié le permettent :

- en offrant la possibilité aux entreprises de s'organiser en interne ;
- en donnant un droit au télétravail aux salariés. »

De nombreux salariés estiment que leur travail n'a pas été correctement reconnu pendant la crise sanitaire. Pour eux, pour nous, cet engagement exemplaire a été mal traité par l'entreprise. Et de mal traité à maltraiter, il n'y a qu'un pas qu'il ne faut surtout jamais franchir.

La valeur-travail n'est plus considérée, pour beaucoup, comme un moyen privilégié de

se réaliser. Les exigences ont évolué, les salariés ont un rapport de plus en plus consumériste au travail, surtout pour les plus jeunes. Les générations X, Y et Z sont-elles si différentes où aspirent-elles à anticiper les changements majeurs de notre société ? Peu importe, mais une entreprise comme LCL ne peut se permettre d'ignorer ces faits. Vouloir revenir coûte que coûte dans un monde d'avant qui est définitivement révolu est illusoire. Comme le cite Pôle Emploi dans un rapport sur les nouvelles générations et le télétravail, « De nos jours, l'entreprise idéale doit être connectée grâce aux outils collaboratifs, flexible avec le télétravail, et décontractée à travers le team building*. La faute (ou grâce) à un monde qui a changé et qui touche toutes les générations, de A à Z ».

Ne pas le reconnaître, ne pas s'adapter, pour une entreprise, c'est constater, impuissant, un rythme de démissions allant croissant, et percevoir les conséquences humainement et financièrement néfastes d'un turn-over de plus en plus important. Alors oui, disons-le une fois pour toutes, ce sont bien souvent les meilleurs salariés qui sont sollicités par d'autres entreprises et qui démissionnent.

Les cabinets de conseil ont sans doute envie de vous vendre autre chose, mais les conditions de travail et plus encore des rémunérations justes, meilleures, récompensant autant le savoir-faire que l'expérience, les connaissances et la professionnalisation, sans niveler par le socle où discriminer les confirmés, sans

abandonner l'ensemble des salariés tout en récompensant les meilleurs, fidéliseront nos collègues tout en attirant les candidats que nous souhaitons. Ensuite bien sûr, il faut former ces nouveaux arrivants, cela prend du temps aux plus anciens, temps qu'ils n'ont toujours pas ...

Aujourd'hui LCL ajoute de nouvelles tâches à chacun. Au-delà des obligations réglementaires de plus en plus contraignantes, le Comex superpose sans vergogne de nouveaux process de plus en plus coercitifs, de plus en plus invasifs, de plus en plus minutés, à croire que LCL n'a toujours pas compris qu'une heure ne fera jamais plus que 60 minutes, l'inverse étant tout aussi juste. Cette robotisation des tâches quotidiennes, non seulement ne laisse plus aucune autonomie à nos collègues, plus aucun temps pour souffler ni même avoir l'impression de bien faire humainement son travail, mais juste de fonctionner de manière optimisée jusqu'à la surchauffe ou la panne.

Il est plus que temps de placer la qualité de vie au travail au centre des préoccupations. Face à un monde qui change et qui évolue vite, de grandes entreprises telles que LCL, confrontées aux vagues de départs et à la lassitude de ceux qui restent, ne pourront pas s'exonérer encore longtemps d'un changement radical sur les méthodes de management, accompagné d'un effort sur les salaires perceptible par tous. Avant qu'il ne soit trop tard.

Lorsque que la vague se retire, il ne reste plus que du sable.

* Le team building est une activité ludique, sportive, culturelle, destinée aux salariés d'une entreprise, effectuée collectivement par l'ensemble du groupe dont le but est de renforcer et souder les liens entre les personnes autour du projet de l'entreprise.